

**FORMULE 1**

Grand Prix d'Espagne: Michael Schumacher, qui d'autre?

Page B 5



**ARTS VISUELS**

Art Mûr se transforme en centre d'art

Page B 8

LE DEVOIR

# ÉCONOMIE



**FONDS D'INVESTISSEMENT**



Michel Marcoux

## Se protéger contre la hausse des taux

Parler de diversification dans un portefeuille, c'est aussi parler des fonds d'obligations. Ces fonds ont connu une grande popularité au cours des dernières années alors que les nombreuses baisses de taux d'intérêt ont permis d'obtenir des rendements de 8,5 % et de 5,7 % pour les années 2000 et 2001 respectivement. Or, le temps est venu d'être prudent, car les prochains mois risquent d'être moins réjouissants.

Premier conseil qui s'applique pour tout et partout: évitez ce réflexe qui consiste à se jeter bras ouverts sur les produits financiers ayant fait bonne figure au cours des dernières années. Le cas des fonds d'obligations en est un exemple présentement.

Depuis quelques mois, le marché prévoit des hausses de taux d'intérêt et, en principe, le prix des obligations en subira les contrecoups puisqu'il qu'il varie en sens inverse des taux: quand les taux montent, le prix des obligations diminue puisque les titres en circulation offrent moins d'attrait. Les investisseurs avisés préfèrent donc délaissier leurs obligations moins rentables pour se diriger vers des titres récents à taux plus élevés.

La prudence impose donc une réaction. Pour déterminer laquelle, il faut se souvenir que les fonds d'obligations ne forment pas un secteur monolithique. La gamme des fonds offerts est très variée: les fonds composés d'obligations gouvernementales, municipales, corporatives ou à coupons détachés ne constituent que quelques exemples. De plus, les fonds d'obligations sont influencés par la durée des échéances ainsi que par le lieu géographique de leur émission.

Dans la phase actuelle du cycle économique, les fonds d'obligations corporatives présentent d'intéressantes perspectives de gains. En période de ralentissement, les investisseurs exigent une prime pour récompenser le risque accru de détenir une obligation corporative. Avec l'amélioration du bilan des entreprises, les prochains mois devraient être bénéfiques aux détenteurs d'obligations corporatives.

Un exemple: le fonds GGOF obligations canadiennes à rendement élevé représente actuellement une option intéressante. Sa partie obligations contient 97 % d'obligations corporatives. Ce fonds a montré des rendements annuels moyens de premier quartile de 10,7 % et de 7,6 % sur des périodes respectives de deux et trois ans. Les obligations composant ce fonds sont toutes cotées au minimum BB. Ce fonds n'acquiert donc pas des obligations de pacotilles qui pourraient présenter un risque important. On ne doit cependant pas s'attendre au même niveau de sécurité que peut offrir un fonds d'obligations gouvernementales.

Les fonds d'obligations à courtes échéances sont également des solutions à considérer: ils sont habituellement peu sensibles aux mouvements des taux d'intérêt. Une suggestion: le fonds Fidelity obligations canadiennes à court terme semble offrir un bon potentiel de croissance et de stabilité. Son gestionnaire, Jeff Moore, sélectionne des entreprises dont la moyenne des échéances se situe en dessous de cinq ans. Le rendement annuel moyen du fonds est de 5,1 % sur cinq ans. Il s'agit d'un excellent choix pour ceux qui veulent éviter les émotions fortes.

Le fonds TD obligations à rendement réel mérite également d'être connu à cause de sa stabilité relative. Les obligations détenues à l'intérieur de ce fonds, au nombre de trois seulement, sont émises par le gouvernement canadien et sont indexées à l'inflation. C'est un fonds plutôt méconnu qui pourrait cependant croître en popularité si l'inflation repartait à la hausse. En 1999, par exemple, année où le taux d'inflation était de 2,6 %, la moyenne de rendement des fonds d'obligations était de -2,5 % comparativement à 6,6 % pour ce fonds TD obligations à rendement réel.

Malgré le ralentissement global du secteur des obligations, certaines catégories de fonds d'obligations offrent de bonnes perspectives de rendement. Il faut cependant prendre garde de ne pas choisir des obligations en pensant qu'elles atteindront les mêmes rendements que par le passé. Rappelons-nous que, malgré le fait qu'il s'agisse de titres à revenus fixes, la volatilité n'est pas étrangère à ce secteur.

question@avantages.com

Michel Marcoux est président de Avantages Services Financiers inc. une société indépendante spécialisée dans le courtage de fonds communs de placement, et auteur de l'ouvrage Les 100 meilleurs fonds 2002.

Restructuration à la Fédération des caisses Desjardins du Québec

## Desjardins évolue sans heurts

CLAUDE TURCOTTE  
LE DEVOIR

Il y a déjà 10 mois que la nouvelle Fédération des caisses Desjardins du Québec a remplacé l'ancienne structure composée d'une confédération et de 11 fédérations régionales. La transition entre l'une et l'autre organisation représentait un défi considérable qui aurait pu gêner les opérations et ennuyer les membres des caisses. Et pourtant, du point de vue des usagers, rien de cela ne s'est produit. La vie a continué comme avant.

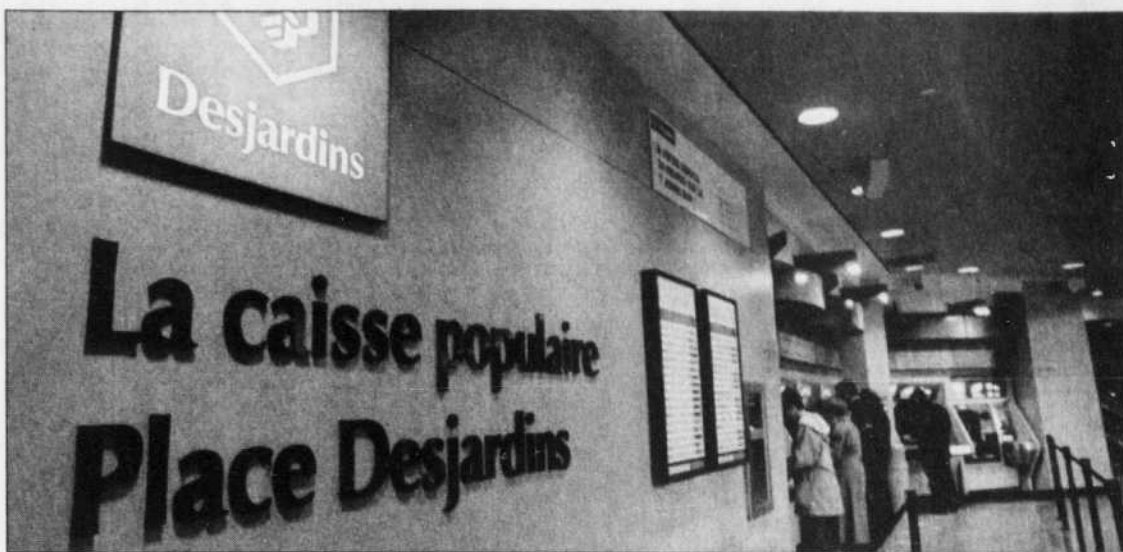
Ce fut bien sûr une tout autre histoire à l'interne. Mais là aussi, on s'étonne presque que le changement n'ait pas suscité plus de difficultés. Bertrand Laferrière, président et chef de l'exploitation, rappelle qu'en 1999 au moment où les caisses acceptaient le principe de cette transformation, on prévoyait une transition s'étendant sur un horizon de trois à cinq ans. Cela a été fait en moins de trois ans. On estimait les frais de mise en place non récurrents à 70 millions; ils furent en fait de 60 millions.

Un sondage mené en fin d'année auprès des caisses montrait que 80 % des répondants se disaient satisfaits des services. Ceux-ci parlaient néanmoins de certaines «zone des satisfaction moindre», à savoir le plan d'affaires que doit avoir chaque caisse et qui est sujet à vérification de la part de la fédération; on notait aussi des irritants sur les modalités de facturation et les autorisations de crédit. Il s'agit dans ces cas essentiellement d'une question de rodage et d'adaptation à une nouvelle méthode ou même à une nouvelle personne. On applique à l'ensemble des caisses une procédure identique, alors qu'antérieurement chaque fédération régionale avait son propre système.

**Abolition de 900 postes**

Le passage d'un organigramme à l'autre impliquait l'abolition de 900 postes et la dotation par affectation directe ou autrement de plus de 3000 postes et cela tout en poursuivant les opérations quotidiennes. Dans l'ancien système, la confédération et les 11 fédérations totalisaient 4500 employés. En fait, la fédération unique se retrouve aujourd'hui avec plus de 4200 employés répartis ainsi: 1450 à Montréal, 840 à Lévis, 330 dans les bureaux régionaux, 850 autres qui relèvent du siège social et qui travaillent dans les régions dans des fonctions de surveillance, de crédit, etc. Enfin, il faut compter 720 employés chez Visa Desjardins. Les filiales et les sociétés ont pour leur part 4932 employés, le réseau des caisses en compte 27 708 au Québec et 1965 hors Québec. Globalement, Desjardins fournit du travail à l'heure présente à 38 816 personnes.

Chez Desjardins comme dans toutes les institutions bancaires depuis quelques années, les plus gros changements dans le personnel ont touché ceux qui étaient sur la première ligne des services à la clientèle. Les caissières ont dû se recycler en conseiller ou alors se trouver un nouvel emploi. Il y a présentement dans le réseau des caisses 1000 planifica-



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

teurs financiers, alors qu'il n'y en avait aucun, il y a cinq ans. Le virage d'ailleurs n'est pas terminé. Desjardins investira 17 millions au cours des trois prochaines années dans un programme de ressources humaines.

M. Laferrière ne cache pas son inquiétude devant la menace d'une pénurie de main-d'œuvre. Desjardins veut garder «ses éléments-clés qui sont très sollicités». Il faut préparer une relève pour toutes les régions du Québec. Les jeunes d'aujourd'hui sont préoccupés par leur carrière, la santé et la famille. Il faut donc penser à tout cela dans un programme de ressources qui vise aussi bien les diri-

geants bénévoles que les employés. Bon an mal an, Desjardins fait le tour des campus universitaires et embauche 150 jeunes qu'il envoie ensuite dans l'un ou l'autre de ses centres de formation à Lévis et Montréal pour leur «injecter le sang vert», c'est-à-dire la culture de Desjardins. Par la suite, ces recrues pourront faire partie d'équipes volantes dépêchées un peu partout dans le réseau des caisses.

En ce qui concerne l'impact de la nouvelle structure sur la dynamique à l'intérieur du Mouvement Desjardins, l'élimination des fédérations régionales permet un lien direct entre

la fédération et les caisses locales. «Si les résultats périment dans une région, la situation est analysée par le comité de direction et on réagit en conséquence. Notre responsabilité est de réaliser un plan d'affaires commun et de tous y contribuer», explique M. Laferrière.

Par ailleurs, les territoires régionaux ont été redessinés pour assurer un équilibre entre toutes les parties du tout, alors que dans le passé les fédérations régionales étaient très différentes en taille et en actifs. Un bureau régional regroupe en moyenne de 30 à 40 caisses, il gère des actifs d'environ trois milliards et fonctionne avec une équipe de 20 à 25 employés.

### De 1400 à 630 caisses populaires

Le mouvement de fusions des caisses populaires locales se poursuit toujours. Le nombre de caisses qui dépassait 1400 il y a une dizaine d'années est passé progressivement à 1200. Puis on prévoyait qu'il y en aurait environ 800 une fois terminée la vague de fusions commencée il y a moins de cinq ans. Toutefois, le 1<sup>er</sup> avril dernier il en restait 750 et, comme d'autres projets de fusion sont en cours, il est probable qu'à la fin de cette année le réseau ne regroupera alors que 630 caisses.

Cette diminution du nombre de caisses entraîne une baisse également du nombre d'administrateurs bénévoles, ce qui en inquiète certains parmi ceux qui restent et qui tiennent à ce que les caisses locales conservent une forte influence dans l'évolution du Mouvement Desjardins. Il y a plus d'une semaine à Québec lors de l'assemblée générale annuelle de Desjardins, Serge Simard de la Caisse populaire de Hauterive notait qu'il restait maintenant moins de 10 000 administrateurs bénévoles et qu'il en disparaissait, selon ses calculs, environ 150 par mois. «Ça ressemble à un drame. Dans quelques mois, ça va être difficile d'être des agents multiplicateurs», disait-il.

Alban D'Amours, président de Desjardins, invite les dirigeants de caisses à rechercher des formules innovatrices pour faire en sorte que les dirigeants bénévoles continuent de jouer un rôle actif dans leur caisse locale. Quoi qu'il en soit, les fusions de caisses ne se font pas contre le gré des

administrateurs de caisses, puisque ce sont eux qui proposent la fusion et la soumettent à l'approbation de l'assemblée générale des membres de chaque caisse concernée.

Bertrand Laferrière, président et chef de l'exploitation de la Fédération, mentionne que certaines normes sont proposées aux caisses lors des projets de fusion, mais que jamais la fédération ne se présenterait à une assemblée de fusion si les dirigeants des caisses concernées s'opposaient à un tel projet. Au demeurant, les points les plus sensibles qui peuvent être des sources de bisbilles sont clarifiés avant toute fusion, à savoir le nom de la nouvelle caisse, la composition de son conseil d'administration et les modalités dans le choix d'un directeur général.

Combien de caisses locales restera-t-il une fois que cette vague de fusions aura été achevée? «C'est sûr qu'on ne se retrouvera pas avec seulement 15

caisses», affirme M. D'Amours. Mais, se retrouvera-t-on avec 500 ou 600 caisses? La question reste ouverte. Toutefois, si le nombre de caisses diminue, il n'en est pas de même pour les points de service. On en dénombre présentement plus de 1500, ce qui est davantage que les 1400 caisses locales qui existaient avant que ne commence la démarche des fusions entreprise pour avoir des caisses plus fortes, en mesure d'offrir toute la gamme des conseils et des produits financiers recherchés par les membres.

Par ailleurs, 59 centres financiers aux entreprises (CFE) ont été créés et auxquels participent 500 caisses locales. Ces CFE sont des unités d'affaires formées par des caisses actives dans un même marché et désireuses de mettre en commun leurs efforts afin d'offrir de meilleurs services financiers à leurs membres commerciaux et agricoles.

C. T.

ICFA INSTITUT CANADIEN  
DES ADULTES  
D'ÉDUCATION  
DES ADULTES

pour le droit à l'éducation des adultes  
tout au long de la vie

## Campagne de souscription

Objectif : 30 000 \$

Du 11 mars au 15 mai 2002

Envoyez votre don au :

5225, rue Berri, bur.300, Montréal H2J 2S4

(Indiquez si vous voulez recevoir un reçu de charité)  
pour information : (514) 948-2044 p.23

Chopard



CHÂTEAU D'IVOIRE  
Depuis 1978

2020 de la Montagne • (514) 845-4651

www.chateauivoire.com



LES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT

SUITE DE LA PAGE B 2

Main table of mutual funds with columns for Fund Name, VAMP, Va.%, Va.S, Va.T, and Va.R. Includes sections for various fund categories like EQUITY, BOND, and SPECIALIZED.

FONDS AUTONOMES

Table of autonomous funds with columns for Fund Name, VAMP, Va.%, Va.S, Va.T, and Va.R. Includes sections for MONÉTAIRES, AUTONOMES, and MONÉTAIRES.

Téléphone: 985-3344
Télécopieur: 985-3340

AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

Sur Internet:
www.offres.ledevoir.com

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICIT DE LAVAL
COUR MUNICIPALE
0015938522-1, 0016362972-1,
001633815-1, 0016382157-1,
0016391101-1, VILLE DE LAVAL

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICIT DE MONTRÉAL
LIBERO D'AGUANO
Partie/Créancier
MANGALORE GOPALKRISHNA
Intimé/Débiteur

Appels d'offres

Ville de Montréal

Service de l'environnement, voirie et réseaux

Des soumissions sont demandées
et devront être reçues, avant 14h à
la date ci-dessous, au Service du
greffe de la Ville de Montréal à
l'attention de la greffière, 275 rue
Notre-Dame Est, bureau R-106,
Montréal H2Y 1C6, pour:

Soumission: 8766

Reconstruction de trottoirs, là où
requis, sur différents rues de la
Ville de Montréal (P.R.R. 2002 -
Contrat No 2 - Arrondissement
Mercier-Hochelaga-Maisonneuve).

Dépôt de garantie:
55,000 \$ Cautionnement.

Soumission: 8769

Reconstruction de trottoirs et de
bordures, là où requis, sur
différentes rues de la Ville de
Montréal (P.R.R. 2002 - Contrat No
3 - Arrondissement Ahuntsic-
Cartierville).

Dépôt de garantie:
105,000 \$ Cautionnement.

Date d'ouverture: 15 mai 2002

Documents:
Les documents relatifs à ces deux
appels d'offres seront disponibles à
compter du 29 avril 2002 au Service
de l'environnement, voirie et
réseaux, 700, rue Saint-Antoine Est,
bureau 1.138, contre un paiement

de 69,00 \$ non remboursable pour
chacune des soumissions

Renseignements:
Antonio D'Addario, ing.,
chef de groupe de l'unité de
conception

Vente des cahiers des charges:
Téléphone: 514-872-3282
Télécopieur: 514-872-2874

Tout paiement doit être fait au
comptant ou sous forme de chèque
certifié à l'ordre de: Ville de
Montréal.

Pour être considérée, toute
soumission doit être présentée sur
les formulaires préparés par la Ville
et transmise dans l'enveloppe
prévue à cette fin.

Les soumissions reçues seront
ouvertes publiquement à la salle du
conseil de l'hôtel de ville,
immédiatement après l'expiration
du délai fixé pour leur réception.

La Ville de Montréal ne s'engage à
accepter ni la plus basse ni aucune
des soumissions reçues et
n'assume aucune obligation de
quelque nature que ce soit envers les
ou les soumissionnaires.

Montréal, le 29 avril 2002

La greffière de la Ville,
M<sup>re</sup> Jacqueline Leduc

PRIMEAU PROULX
PIGEON & ASSOCIÉS INC.
syndic

Avis de la première
assemblée

Dans l'affaire de la faillite de :

GI INTERACTIVE INC.
corporation légalement constituée
ayant sa place d'affaires au
416, rue de Maisonneuve
Ouest, bureau 416, Montréal
(Québec) H3A 2L2, et ayant
fait affaires sous le nom de
3778487 CANADA INC.

Faillite

AVIS est par les présentes
donné que GI INTERACTIVE INC.
a fait cession le 15<sup>e</sup> jour d'avril
2002 et que la première
assemblée des créanciers sera
tenue le 6<sup>e</sup> jour de mai 2002 à
9 h 30, au bureau du SYNDIC.

Ce 17<sup>e</sup> jour d'avril 2002.

PRIMEAU PROULX PIGEON
& ASSOCIÉS INC.
Syndic

ROBERT STE-MARIE, CIRP
Syndic Administrateur

101, Roland Thérien
Bureau 380
Longueuil (Qc) J4H 4B9
Tél. : (450) 670-1040
Télex. : (450) 670-1542



La recherche
La solution au casse-tête.
Tél. : (514) 932-2662

Avis public

Ville de Montréal

Arrondissement de Ville-Marie

PROJETS DE RÉGLEMENT MODIFIANT
LE RÉGLEMENT D'URBANISME DE
L'ARRONDISSEMENT
VILLE-MARIE

PROJET DE RÉGLEMENT SUR LES
DÉROGATIONS MINEURES

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE
CONSULTATION

AVIS PUBLIC est, par les présentes,
donné par la sous-greffière, secrétaire
du conseil d'arrondissement, à
toutes les personnes intéressées,

1. Lors d'une séance ordinaire
tenue le 2 avril 2002, le conseil
d'arrondissement de Ville-Marie
a approuvé, par l'adoption de ses
résolutions CA-02-240135, CA-02-
240137 et CA-02-240141, les
projets de règlement suivants:

Règlement modifiant le Règlement
d'urbanisme de l'arrondissement de
Ville-Marie (01-282.4) visant à créer
une zone I.2C, C.1(2)C, C.6B:15,16 et
C.7A à l'intersection des rues Notre-
Dame et Papineau (dossier
1020545037); et

Règlement modifiant le Règlement
d'urbanisme de l'arrondissement de
Ville-Marie (01-282.4) visant à créer
une zone I.2C, C.1(2)C, C.6B:15,16 et
C.7A à l'intersection des rues Notre-
Dame et Papineau (dossier
1020545037); et

Règlement sur les dérogations
mineures (dossier 1022169014).

2. L'objet du premier projet de
règlement mentionné est de
déplacer la limite de hauteur afin
de hausser de 16 m à 23 m le
plafond de hauteur prescrit pour
le terrain situé au nord-est de
l'intersection des rues Saint-
Sulpice et de Brésolles, dans le
Vieux-Montréal, en l'intégrant au
secteur de hauteur de 20-23 m
délimité par les rues Saint-
Sulpice, Saint-Paul, Saint-Jean-
Baptiste et par l'arrière des
bâtiments donnant sur la rue
Notre-Dame.

3. L'objet du second projet de
règlement mentionné est de
créer une zone de catégories
I.2C, C.1(2)C, C.6B:15,16 et C.7A
pour l'emplacement triangulaire
délimité par la rue Notre-Dame,
la rue Papineau et les voies
ferrées longeant le Port de
Montréal, à même une zone de
catégorie I.2C, C.1(2)C. Cette
modification permettrait, en plus
des usages actuellement
autorisés, les usages
d'entreposage intérieur et

extérieur de même que la location
de véhicules routiers.

4. L'objet du troisième projet de
règlement mentionné est de
définir, conformément aux
articles 145.1 à 145.14 de la Loi
sur l'aménagement et
l'urbanisme (L.R.Q., c.A-19.1), un
règlement encadrant les
demandes de dérogations
mineures à la réglementation
d'urbanisme de l'arrondissement
Ville-Marie. Ce règlement
permettra au conseil
d'arrondissement, sur
recommandation du comité
consultatif d'urbanisme et tenant
compte des conditions prescrites
au règlement, d'autoriser des
dérogations à certaines
dispositions des règlements de
zonage et de lotissement.

5. Conformément à la Loi sur
l'aménagement et l'urbanisme
(L.R.Q., chapitre A-19.1), ces
projets de règlement feront
l'objet d'une assemblée publique
le mardi 7 mai 2002 à compter
de 18 h, à la salle du conseil
d'arrondissement de Ville-Marie
située, au bureau
d'arrondissement, au cinquième
étage du 888, boulevard De
Maisonneuve Est (Place Dupuis),
à Montréal.

6. Au cours de cette assemblée
publique, le président de
l'arrondissement ou tout autre
membre du conseil
d'arrondissement désigné,
expliquera les projets de
règlement ainsi que les
conséquences de leur adoption
et entendra les personnes et
organismes qui désireront
s'exprimer sur ces sujets.

7. Le premier et le second projet de
règlement contiennent une ou
des dispositions propres à un
règlement d'urbanisme
susceptible d'approbation
référendaire.

8. Une copie des projets de
règlement, ainsi qu'un plan des
secteurs visés et un document
d'information peuvent être
consultés au bureau
d'arrondissement, au cinquième
étage du 888, boulevard De
Maisonneuve Est (Place Dupuis),
à Montréal, aux jours et heures
ordinaires d'ouverture.

Donné à Montréal, ce 29 avril 2002

Le secrétaire du conseil
d'arrondissement,
Susan McKercher

AVIS
Cessation d'exercice de
LISE MERCIER psychologue
05154-89

Les clients de Mme Mercier sont
priés de prendre note que je serai
gardienne de ses dossiers:
MME NICOLE SEGUIN
12905 Sherbrooke est,
bureau 204
Montréal H1A 1B9
Tél: 514-498-1060

Heures d'affaires:
lundi et mercredi de 10h à 17h.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICIT DE MONTRÉAL
No: 500-04-028999-028

COUR SUPÉRIEURE
PRESENT
LE GREFFIER-ADJOINT
LUZ MARINA BAUTISTA

Partie requérante
ALEXANDRE QUIROZ

Partie intimée
ASSIGNATION
ORDRE est donné à ALEXANDRE
QUIROZ de comparaitre au
greffe de cette cour situé au 1,
Notre-Dame, Montréal, salle
2.17, le 6 juin 2002 à 9:00 heures
a.m., suite à la publication du
présent avis dans le journal LE
DEVOIR.

Une copie de la requête pour
garde légale et pension alimentaire
a été remise au greffe à
l'intention de ALEXANDRE QUIROZ.
Lieu: Montréal
Date: 25 avril 2002

Michel Pellerin
Greffier adjoint

AVIS est par les présentes
donné que la compagnie FINEBERG
ENTERPRISES LTD.
demandera à l'inspecteur général
des institutions financières de la
province de Québec la permission
d'obtenir sa dissolution.
Date: à Montréal, ce 24<sup>e</sup> jour
d'avril 2002.

PHILLIPS FRIEDMAN KOTLER
Par: ROBERT GOLDFMAN

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICIT DE MONTRÉAL
No: 500-12-263036-026

COUR SUPÉRIEURE
PRESENT
Kerry Ann Williams
Partie demanderesse

Partie défenderesse
Daniel Richard Bernard

ASSIGNATION
ORDRE est donné à Daniel Richard
Bernard de comparaitre au
greffe de cette cour situé au
Palais de Justice de Montréal,
10 rue St-Antoine, salle
1.100, dans les quarante (40)
jours de la date de la publication
du présent avis dans Le Devoir.

Une copie de la déclaration de
divorce a été remise au greffe à
l'intention de Daniel Richard Bernard.
Lieu: Montréal
Date: 24 avril 2002

Michel Pellerin
Greffier adjoint

CHANGEMENT DE NOM
D'UNE PERSONNE MAJEURE
PRENEZ AVIS que ISAAC
FIRSTMAN dont l'adresse du
domicile est le 402 - 5950, boulevard
Cavendish, Montréal, Québec,
H4W 3H1 présentera au
Directeur de l'État civil une
demande pour changer son nom
en celui de ISIDORE
FERSTMAN.

Montréal, le 25 avril 2002
MENDELSON ROSENZVEIG
SHAFTER,
Avocats du demandeur

FONDATION
MARIE-VINCENT
WWW.MARIEVINCENT.ORG
1 888 961-2433

COMMISSION SCOLAIRE
MARGUERITE-BOURGEOYS
AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par la présente
donné, en conformité avec les
dispositions contenues aux articles
162 et 392 de la Loi sur l'instruction
publique (L.R.Q. ch. I-13.3) à l'effet
que le Comité exécutif de la
Commission scolaire Marguerite-
Bourgeoys, a adopté le 22 avril 2002, à
titre de projet, le
règlement CE-1-2002 par lequel le
Comité exécutif de la
Commission scolaire Marguerite-
Bourgeoys fixe la
tenue de ses séances ordinaires, à
19 heures, au siège
social de la Commission scolaire
Marguerite-Bourgeoys
situé au 1100, boulevard de la Côte-Vertu, à
Saint-Laurent, aux dates suivantes :

- > 26 août 2002
> 23 septembre 2002
> 28 octobre 2002
> 25 novembre 2002
> 16 décembre 2002
> 27 janvier 2003
> 24 février 2003
> 24 mars 2003
> 28 avril 2003
> 26 mai 2003
> 16 juin 2003

Toute personne désirant prendre
connaissance de ce
projet de règlement peut le faire en se
présentant au
secrétariat général de la Commission
scolaire
Marguerite-Bourgeoys au 1100, boulevard de
la Côte-Vertu à
Saint-Laurent entre 8 h 30 et 16 h 30, du
lundi au
vendredi.

Ce règlement avec ou sans
modification sera adopté
lors de la séance du 25 juin 2002 du
Comité exécutif,
conformément aux dispositions
prévues de la Loi sur
l'instruction publique.

Alain Gauthier
Secrétaire général
1100, boulevard de la Côte-Vertu
Saint-Laurent (Québec) H4L 4V1
Donné à Saint-Laurent, ce 25 avril 2002.

COMMISSION SCOLAIRE
MARGUERITE-BOURGEOYS
AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par la présente
donné, en conformité avec les
dispositions contenues aux articles
162 et 392 de la Loi sur l'instruction
publique (L.R.Q. ch. I-13.3) à l'effet
que le Comité exécutif de la
Commission scolaire Marguerite-
Bourgeoys, a adopté le 23 avril 2002, à
titre de projet, le
règlement CC-1-2002 par lequel le
Comité exécutif de la
Commission scolaire Marguerite-
Bourgeoys fixe la
tenue de ses séances ordinaires, à
19 heures 30, au siège
social de la Commission scolaire
Marguerite-Bourgeoys
situé au 1100, boulevard de la Côte-Vertu, à
Saint-Laurent, aux dates suivantes :

- > 3 septembre 2002
> 7 octobre 2002
> 4 novembre 2002
> 2 décembre 2002
> 13 janvier 2003
> 3 février 2003
> 10 mars 2003
> 7 avril 2003
> 5 mai 2003
> 2 juin 2003

Toute personne désirant prendre
connaissance de ce
projet de règlement peut le faire en se
présentant au
secrétariat général de la Commission
scolaire
Marguerite-Bourgeoys au 1100, boulevard de
la Côte-Vertu à
Saint-Laurent entre 8 h 30 et 16 h 30, du
lundi au
vendredi.

Ce règlement avec ou sans
modification sera adopté
lors de la séance du 3 juin 2002 du
Comité exécutif,
conformément aux dispositions
prévues de la Loi sur
l'instruction publique.

Alain Gauthier
Secrétaire général
1100, boulevard de la Côte-Vertu
Saint-Laurent (Québec) H4L 4V1
Donné à Saint-Laurent, ce 25 avril 2002.

AVIS LÉGAUX &
APPELS D'OFFRES

HEURES DE TOMBÉE
Les réservations doivent être faites
avant 16h00
pour publication deux (2) jours plus tard.

Publications du lundi:
Réservations avant 12 h 00 le vendredi

Publications du mardi:
Réservations avant 16 h 00 le vendredi

Tél.: 985-3344 Fax: 985-3340
Sur Internet: www.offres.ledevoir.com
Courriel: avisdev@ledevoir.com

AVIS
À TOUS NOS ANNONCEURS

Veuillez, s'il vous plaît, prendre
connaissance de votre annonce et
nous signaler immédiatement toute
anomalie qui s'y serait glissée.

En cas d'erreur de l'éditeur, sa
responsabilité se limite au coût
de la parution.

MOTS CROISÉS

Grid for crossword puzzle with numbers 1-12.

HORIZONTALEMENT
1- Cachet. - Caesium.
2- Redouter. - Chef-lieu
des Pyrénées-Atlantiques.
3- Groupe social. - Illimité.
4- Terme de tennis. - Déca. - Javelot destiné à harponner le poisson.
5- Se sert de. - Trainard.
6- Soulèvement. - Bernache.
7- Tache sur le plumage. - Notre-Seigneur.
8- Frotte d'huile. - Irlandais.
9- Sodium. - Du verbe avoir. - Dépense d'énergie.
10- Plante toxique pour les animaux. - Francium.
11- Homme de main. - Prénom féminin.
12- Unité sonore. - Votant.

VERTICALEMENT
1- Fermeture pathologique d'un conduit de l'organisme. - Antimoine.
2- Aigle. - Pied de vers.

Solution d'hier
1. P. R. O. T. E. G. E.
2. A. I. G. L. E.
3. F. R. A. N. C. I. U. M.
4. N. O. T. R. E. S. E. I. G. N. E. U. R.
5. S. O. D. I. U. M.
6. B. E. R. N. A. C. H. E.
7. N. O. T. R. E. S. E. I. G. N. E. U. R.
8. I. R. L. A. N. D. A. I. S.
9. N. A. T. I. U. M.
10. D. É. C. A.
11. C. A. E. S. I. U. M.
12. V. O. T. A. N. T.
13. C. H. E. F. L. I. E. U.
14. P. Y. R. É. N. É. E. S.
15. C. A. E. S. I. U. M.
16. C. A. C. H. E. T.
17. C. A. E. S. I. U. M.
18. C. A. E. S. I. U. M.
19. C. A. E. S. I. U. M.
20. C. A. E. S. I. U. M.

SAQ
APPEL D'OFFRES

Numéro de dossier: SP-1136
Projet: Aménagement de la succursale SAQ Sélection Sainte-Julie

Des soumissions pour exécuter les travaux d'aménagement de la succursale SAQ Sélection Sainte-Julie, située au 1700, chemin du Fer-à-Cheval à Sainte-Julie, seront reçues au plus tard à 11 h (heure locale), le 14 mai 2002 par la Société des alcools du Québec (SAQ).

Le document complet d'appel d'offres est disponible du lundi au jeudi (inclusivement) de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h ainsi que le vendredi de 8 h 30 à 12 h 30, aux adresses suivantes :

Siège social 905 avenue De Lorimier
Montréal (Québec) - H2K 3V9
Centre de distribution 2021, rue Des Futailles
de Montréal Montréal (Québec) - H1N 3M7

Un versement non remboursable de cinquante dollars (50 \$) est requis pour obtenir un document d'appel d'offres ainsi que pour chaque exemplaire additionnel. Ce montant est payable en argent comptant ou par chèque certifié fait à l'ordre de la Société des alcools du Québec. Le document complet d'appel d'offres est également disponible gratuitement pour consultation sur place.

Le soumissionnaire devra fournir avec sa soumission, comme cautionnement de soumission, soit un chèque certifié fait à l'ordre de la Société des alcools du Québec, soit une police de garantie souscrite par une compagnie d'assurance ou une institution bancaire autorisée à se porter caution au Québec, le tout valide pour la période stipulée au document d'appel d'offres. La valeur du cautionnement devra correspondre à dix pour cent (10 %) du montant total de la soumission.

Seules sont autorisées à soumissionner, pour l'exécution des travaux, les entreprises titulaires de la licence requise en vertu de la Loi sur le bâtiment (L.R.Q., c. B-1.1) et ayant obtenu le document d'appel d'offres directement de la SAQ.

La SAQ ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

LES ENFANTS
DU MONDE
ONT BESOIN
DE VOTRE AIDE

Logo for Fondation Jeunes et Société with text:
comme coopérant
comme bénévole
comme donateur
(514) 387-2541, poste 240
Nous vous aiderons à les aider
Site: www.monde.ca

Environnement Canada
Montréal

Prévisions météo
Aujourd'hui: Neige max 4
Ce soir: Quelques averses min 2
Mardi: Quelques averses max 13, min 2
Mercredi: Ensoleillé avec passages nuageux max 14, min 5
Jeudi: Ensoleillé avec passages nuageux max 15, min 5

La météo en un clin d'œil

Map of Montreal area with weather icons and temperature data:
Hier Normales
Max. 11 16.5
Min. -2 4.7
Precip. 0.0 mm

Table comparing weather conditions across various Canadian cities and the world.

Météo Conseil
1-900-565-4455
Frais applicables

La terre est riche de son monde

Logo for Développement et Paix with text:
1-888-234-8533
(514) 257-8711
www.devp.org

# LE DEVOIR

# LES SPORTS

SÉRIES ÉLIMINATOIRES

## La pression monte d'un cran

Le Canadien va devoir mieux jouer en attaque et en défense...

GUY ROBILLARD  
PRESSE CANADIENNE

Michel Therrien n'a pas du tout aimé qu'un reporter lui dise que son équipe avait souvent perdu des matchs quand la pression montait d'un cran.

C'est même le contraire, a insisté l'entraîneur, hier, à la veille d'un match qui pourrait éliminer les Bruins de Boston, aujourd'hui, au Centre Molson.

«On a remporté sept victoires de suite quand il le fallait pour se classer dans les séries. Ça prend du caractère pour faire ça, et on en a.»

«Tout au long de la saison, on a surpris beaucoup de gens, a encore raconté Therrien. Toutes les fois qu'on nous croyait à terre, on a trouvé le moyen de se relever. C'est une équipe qui n'abandonne pas, même dans l'adversité. Samedi, ce n'était pas facile, mais on a trouvé la façon, l'énergie et les moyens de remporter la victoire.»

Malgré seulement 13 petits lancers contre 44, faut bien le dire. La façon, l'énergie et les moyens, ce fut surtout José Théodore.

«On se doit de faire des ajustements et on va les faire», a déclaré Therrien.

«L'important pour nous c'est d'avoir un bon début de match, comme lors du dernier. Avec une avance de deux buts, tu joues plus prudemment, tu te portes moins à l'attaque. Veux, veux pas, c'est un instinct. Même si les en-

traîneurs veulent continuer à jouer de la même façon, les joueurs sont encore plus prudents. Ça va être important de connaître encore un bon départ et de bâtir là-dessus.»

En souhaitant que José Théodore tienne le fort. «On peut jouer beaucoup mieux. On doit demeurer concentrés sur notre jeu défensif mais aussi provoquer plus d'attaque», a constaté Sheldon Souray.

Si on comprend bien, le Canadien va devoir jouer mieux et en défense et en attaque! Hier [samedi], José a volé la victoire. Il va falloir mieux jouer», a répété Stéphane Quintal.

### L'absence de Zednik

L'absence de Richard Zednik, l'attaquant le plus incisif dernièrement et, de loin, celui qui tire le plus souvent au filet, s'est fait nettement sentir.

«On a perdu un de nos meilleurs joueurs, mais on a de la profondeur», a néanmoins affirmé Therrien.

Quant aux Bruins, il n'y a pas grand-chose de plus qu'ils peuvent faire que lors du dernier affrontement, à part de mieux entreprendre le match.

«Il faut continuer de lancer en espérant percer Théodore», a bien résumé Brian Rolston.

En espérant aussi viser le filet plutôt que les poteaux... «On va tenter de placer beaucoup de joueurs devant Théodore, a renchéri Joe Thornton. Je suis certain que si on obtient encore 40 lancers, l'histoire va être différente.»

## Ça repose sur les épaules de Théodore

GUY ROBILLARD  
PRESSE CANADIENNE

José Théodore et son entraîneur personnel Roland Melanson ne voient pas les choses du même œil.

Encore hier, le gardien a répété qu'il n'a pas connu de baisse de régime lors des premiers matchs de la série.

«Je n'ai rien changé [lors du dernier match]. Je continue à croire qu'il arrive, comme on dit des fois, que la rondelle ne roule pas pour toi.»

Mais Melanson, lui, a admis sans ambages que le jeune gardien n'avait pas été le même dans l'environnement différent des séries.

«Même à ça, a-t-il indiqué, c'était 2-2 dans la série. Mais je savais qu'il fallait changer des choses quand ça ne va pas bien, a dit Melanson. Il a fallu que je trouve des moyens de le faire relaxer.»

Melanson n'a pas voulu dévoiler ses petits trucs, mais l'un d'entre eux a été de réinviter Stéphane Robidas à partager la chambre du gardien à Boston avant le cinquième match. Pour les deux premiers, on avait cru bien faire en lui réservant exceptionnellement une chambre seul.

«Des fois quand tu es seul, tu penses trop», a déclaré Théodore, qui a même prétendu s'être ennuyé des ronflements de son ami.

On a aussi demandé à Jeff Hackett de téléphoner à Théodore. Le vétérinaire gardien semble l'avoir rassuré en lui disant ce qu'il voulait entendre, à savoir qu'il avait surtout été malchanceux...

Résultat? Melanson et au moins un coéquipier, Joé Juneau, ont dit avoir vu quelque chose dans les yeux de Théodore avant le dernier match qui annonçait que cette fois-là, ça ne rentrerait plus aussi facilement.

Théodore, qui a dit avoir pensé à son ami Richard Zednik pendant le match, a raconté: «Je sais qu'il y en a qui disaient que je ferais mieux de me concentrer à arrêter les rondelles plutôt qu'à venger Richard. Mais pour moi c'était une inspiration, non pas une distraction.»

### Survivre à cette série

Melanson est réaliste: «Le seul moyen de survivre dans les séries, c'est José qui va le fournir.»

Autrement dit, il faut qu'il vole des victoires comme il l'a fait samedi à Boston.

Ce «vol» n'a pas surpris Michel Therrien, qui n'a rien remarqué de spécial dans la préparation de

son gardien avant le match.

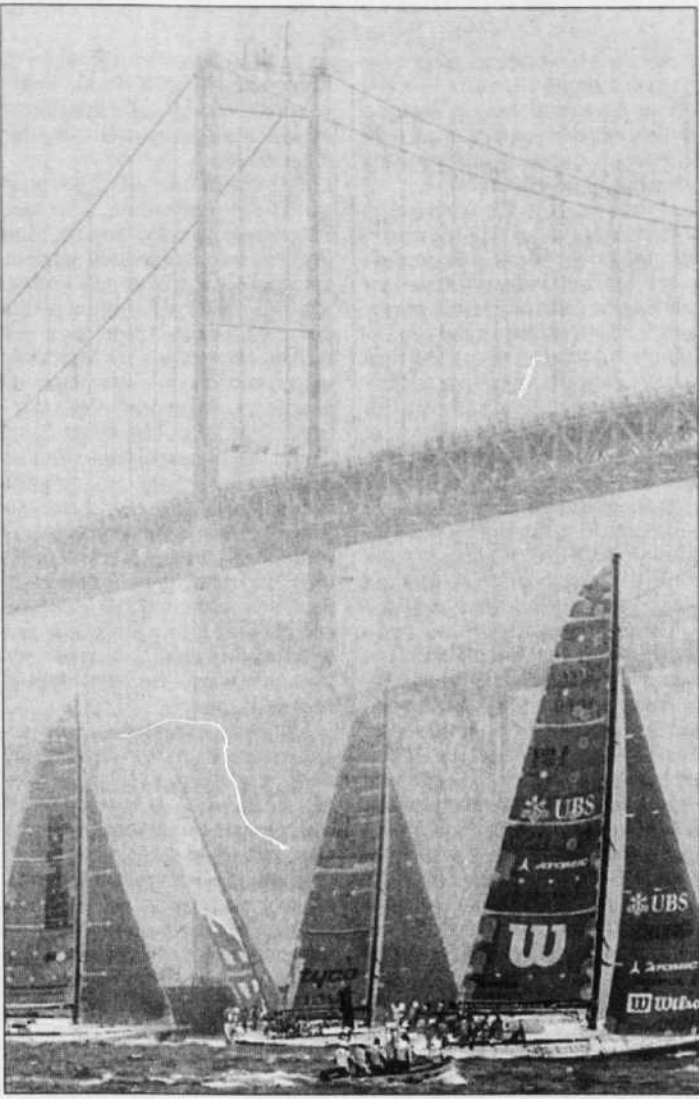
«Je n'ai rien vu de spécial, ce n'est pas un gars très superstitieux. Lors d'une préparation de match, comme entraîneur, je ne m'attarde pas beaucoup au gardien, un cas pas mal différent du reste de l'équipe.»

Melanson a insisté sur l'exemple des jeunes Evgeni Nabokov et Patrick Lalime, qui ont connu une baisse de régime après de fortes saisons, et ont été éliminés en première ronde avec leurs équipes respectives de San José et Ottawa il y a un an. Chacun en était à ses premières séries éliminatoires si on exclut les 20 minutes passées sur la glace par Nabokov l'année précédente.

Théodore, qui comptait une victoire sur les Devils du New Jersey en 1997, en est à sa première expérience comme gardien numéro un. Melanson ne souhaite pas qu'il connaisse le sort des deux autres, conscient que ses succès en saison régulière seraient oubliés et que le gardien aurait encore à démontrer qu'il peut faire le travail dans les séries.

Imaginez en effet ce qu'on aurait dit de Théodore s'il avait fallu que le Canadien continue à accorder une moyenne de quatre buts par match...

## Par grand vent



MOLLY RILEY REUTERS

LE VOILIER Amer Sports One du Néo-Zélandais Grant Dalton a pris le meilleur départ lors de la 7<sup>e</sup> étape de l'Ocean Race (l'ancienne Whitbread), course autour du monde en équipage avec escales, qui relie Annapolis (Maryland, nord-est) à La Rochelle (France, ouest). Illbruck Challenge de l'Américain John Kostecki, leader du classement général, était pointé en 5<sup>e</sup> position, après un départ par grand vent et fortes pluies, dans la baie de Chesapeake. De meilleures conditions étaient ensuite espérées pour la flotte, vent montant à 20 nœuds et virant au sud-sud-ouest. Les huit équipages en course sont attendus autour du 11 mai à La Rochelle. La 8<sup>e</sup> étape conduira les concurrents de La Rochelle à Göteborg (Suède), avant l'ultime manche qui doit les mener à Kiel (Allemagne), où l'arrivée est prévue en juin à l'issue d'un parcours de quelque 59 000 km.

### Grand Prix d'Espagne

## Michael Schumacher, qui d'autre?

ASSOCIATED PRESS  
PRESSE CANADIENNE

Barcelone — L'Allemand Michael Schumacher a remporté son quatrième succès en cinq courses cette saison, hier, en dominant de la tête et des épaules le Grand Prix d'Espagne de Formule 1.

Le quadruple champion du monde pourrait obtenir un nouveau sacre dès le milieu de l'été s'il continue sur ce rythme effréné. L'aîné des Schumacher a remporté 16 des 25 derniers Grands Prix disputés.

Parti en position de tête, le pilote de la Scuderia n'a jamais abandonné la tête de la course. Privé de sa voiture habituelle en raison de problèmes hydrauliques survenus pendant l'échauffement, il a parfaitement contrôlé la course au volant du mulet.

Sur le Circuit de Catalunya, il a devancé le Colombien Juan Pablo Montoya (BMW-Williams) de 35,6 secondes, et l'Écossais David Coulthard (McLaren Mercedes), troisième, de 42,6 secondes. Nick Heidfeld (Sauber) a terminé au quatrième rang devant son coéquipier Felipe Massa et Heinz-Harald Frentzen, sur Arrows.

Le Québécois Jacques Villeneuve a conclu l'épreuve au septième rang, mais sa BAR-Honda avait un tour de retard sur les six premières voitures.

Montoya est donc monté sur la deuxième marche du podium pour la troisième fois cette saison après ses places de dauphin en Australie et en Malaisie.

Au championnat du monde, Schumacher totalise désormais 44 points. Montoya est deuxième avec 23 points, devant Ralf Schumacher qui en compte 17 points. Au championnat du monde constructeurs, Ferrari mène la danse avec 50 points devant Williams-BMW (43) et McLaren (13).

### Barrichello cale

Rubens Barrichello (Ferrari), deuxième des qualifications, a calé dans le tour de formation et, victime de problèmes de boîte de vitesses, n'a pu se placer sur la grille, laissant Schumacher tout seul en première ligne.

«J'ai essayé d'appuyer sur tous les

boutons du volant mais je n'ai pas pu engager la première, a commenté Barrichello. Ce n'était pas le même problème que celui de Michael dans la matinée, qui était hydraulique. J'étais déterminé et confiant ce week-end, car la voiture était très bonne. Je n'avais qu'à prendre le départ et viser la victoire. Je suis très déçu.»

Michael Schumacher a pris de son côté un très bon départ et s'est rapidement détaché, reléguant son jeune frère Ralf (Williams) à 8,1 secondes après seulement neuf tours.

Largement supérieur, Schumacher s'est arrêté aux stands après 26 tours sans pour autant abandonner le commandement. Chassé de nouvelles gommes, il a accru son avance d'une seconde à chaque tour, avant de s'arrêter une dernière fois au 47<sup>e</sup> tour. Quarante secondes devant la meute des poursuivants, il a ensuite levé le pied dans les 18 derniers tours.

«J'avais ce groupe de voitures devant moi, a dit Schumacher. C'était plutôt intéressant de voir cette bataille pour la sixième place. Il n'y a pas qu'une compétition pour le premier rang vous savez, les pilotes se battent aussi pour les autres rangs.»

David Coulthard, qui a reconquis avant le Grand Prix l'écrasante supériorité de Schumacher, a réussi à sortir les 100 000 spectateurs de leur ennui en dépassant dans le 34<sup>e</sup> tour le Britannique Jensen Button (Renault) pour s'adjuger la troisième position.

Le Finlandais de McLaren Kimi Räikkönen a dû abandonner après seulement quatre tours après avoir perdu un aileron arrière.

Si l'on tient compte qu'il conduisait le mulet, cette victoire sans appel de Schumacher est presque risible.

Interrogé quant à savoir comment on peut tenter de surprendre Schumacher, Coulthard a déclaré: «Cachez-vous derrière lui et criez booo!»

Le principal intéressé a minimisé sa domination. «Nous allons bientôt piloter sur des circuits où la situation va être plus difficile pour nous, a noté Schumacher. Nous savons que nos pneus Bridgestone performant bien et que notre voiture est tout simplement phénoménale, ce qu'elle a démontré ici.»

## Les Expos évitent le balayage

RICHARD MILO  
PRESSE CANADIENNE

Un balayage? C'était mal connaître les Expos et Vladimir Guerrero.

Même s'ils étaient opposés à Matt Morris, un gagnant de 22 victoires la saison dernière, les Expos ont retrouvé le chemin de la victoire en l'emportant 5-2 contre les Cards devant 9 780 personnes, hier.

Ils ont évité le balayage en remportant leur 15<sup>e</sup> victoire de la saison après avoir perdu les deux premiers matchs de la série. Ils auront présenté une fiche de 9-4 lors de leur séjour à domicile.

Guerrero a claqué deux circuits pour la 15<sup>e</sup> fois de sa carrière, deux circuits en solo, l'un au champ gauche, l'autre au champ droit, ses sixième et septième de la saison.

Guerrero a porté à 28 son total de points produits au mois d'avril pour établir une nouvelle marque d'équipe lors du premier mois de la saison et son premier circuit a amorcé une poussée de quatre points contre Morris, à la quatrième manche.

Guerrero et Lee Stevens ont réussi des circuits consécutifs en solo, puis Brian Schneider a réussi un triple, Chris Truby, un double d'un point et Brad Wilkerson, un simple d'un point.

Guerrero a aussi harponné Jim Edmonds au marbre à la septième à l'aide d'un relais précis du champ droit à la suite d'un ballon d'Edgar Renteria quand les Cards ont inscrit leur premier point contre Ohka.

Ohka (3-2) a bien fait pendant sept manches et un tiers. Il a alloué deux points, sept coups sûrs et aucun but sur balles touchées en

registrant sept retraits au bâton, un sommet personnel.

Morris (4-2), lui, a accordé cinq points et huit coups sûrs, dont trois circuits.

Jose Vidro a été tenu en échec en quatre présences au bâton et sa séquence de matchs avec au moins un coup sûr s'est arrêtée à 13. A la première, le joueur de premier Tino Martínez lui a volé un coup sûr en effectuant un beau jeu. Il a plongé à sa droite pour saisir un roulant qui allait percer l'avant-champ.

Les Expos ont effectué une poussée de quatre points contre Morris, à la quatrième.

Morris, qui n'avait alloué qu'un coup sûr lors des trois premières manches, a d'abord concédé des circuits successifs en solo à Vladimir Guerrero et Lee Stevens, après un retrait.

Avec un compte d'une balle et une prise, Guerrero a claqué une flèche par-dessus la clôture du champ gauche pour réussir son sixième circuit de la saison tandis que Stevens a expédié la balle par-dessus la clôture du champ centre gauche avec un compte de deux balles et une prise.

Après deux retraits, Brian Schneider a poursuivi l'attaque en frappant son premier triple de la saison, un coup en flèche qui a roulé jusqu'à la clôture du champ centre droit, et Chris Truby a frappé un double au champ droit hors de la portée du voltigeur J. D. Drew. Brad Wilkerson a suivi avec un simple au champ centre pour couronner la poussée de quatre points.

A la cinquième, Guerrero a réussi son deuxième circuit de la saison. Il s'est élané sur le premier lancer de Morris.

### Canadien-Bruins

## La LNH suspend Kyle McLaren pour le reste de la série

BILL BEACON  
PRESSE CANADIENNE

La Ligue nationale de hockey a suspendu, hier, le défenseur des Bruins Kyle McLaren pour le reste de la durée de la série opposant Boston au Canadien de Montréal.

McLaren écope de cette suspension en raison du coup porté à la tête de l'attaquant du Canadien Richard Zednik lors du quatrième match de la série quarts de finale de l'Association de l'Est.

McLaren n'avait pas disputé la cinquième rencontre, présentée samedi à Boston, et remportée 2-1 par le Canadien.

Zednik a passé deux nuits à l'hôpital à la suite d'une sévère commotion cérébrale. L'attaquant a également eu le nez fracturé, subi des blessures à la gorge et une coupure au-dessus de l'arcade sourcilière. Zednik a reçu son congé hier.

Au mieux, si les Bruins devaient battre le Canadien au terme de sept matchs, la suspension de McLaren sera seulement de trois rencontres.

«Après avoir revu la bande vidéo, après avoir rencontré personnellement monsieur McLaren, et tenant compte des circonstances, j'ai conclu qu'en écartant son

### BASEBALL

#### LIGUE NATIONALE

Section Est		G	P	Moy.	Diff.
Montréal	14	10	.583	—	—
Florida	12	12	.500	2	—
Atlanta	12	13	.480	2 1/2	—
Philadelphie	8	16	.333	6	—

Section Centrale		G	P	Moy.	Diff.
Cincinnati	15	8	.652	—	—
Pittsburgh	13	8	.619	1	—
St. Louis	12	12	.500	3 1/2	—
Houston	10	13	.435	5	—
Chicago	8	13	.381	6	—
Milwaukee	7	17	.292	8 1/2	—

Section Ouest		G	P	Moy.	Diff.
Arizona	15	9	.625	—	—
Los Angeles	14	9	.609	1/2	—
San Francisco	13	10	.565	1 1/2	—
San Diego	12	11	.522	2 1/2	—
Colorado	8	16	.333	7	—

#### Hier

San Diego à Pittsburgh (2)  
Los Angeles à Chicago Cubs (2)  
Arizona en Floride  
Houston à Atlanta  
Milwaukee à N.Y. Mets  
San Francisco à Cincinnati  
St. Louis 2 Montréal 5  
Philadelphie au Colorado

#### Aujourd'hui

Philadelphie à San Francisco, 22h15

#### Demain

Atlanta à Milwaukee, 20h05  
Montréal à Houston, 20h05  
Florida à St. Louis, 20h10  
Pittsburgh au Colorado, 21h05  
N.Y. Mets en Arizona, 21h35  
Chicago Cubs à San Diego, 22h05  
Cincinnati à Los Angeles, 22h10  
Philadelphie à San Francisco, 22h15

#### LIGUE AMÉRICAINNE

Section Est		G	P	Moy.	Diff.
Boston	15	6	.714	—	—
New York	15	10	.600	2	—
Baltimore	10	13	.435	6	—
Tampa Bay	9	13	.409	6 1/2	—
Toronto	8	14	.364	7 1/2	—

Section Centrale		G	P	Moy.	Diff.
Chicago	15	9	.625	—	—
Minnesota	14	10	.583	1	—
Cleveland	13	11	.542	2	—
Kansas City	7	14	.333	6 1/2	—
Detroit	6	16	.273	8	—

Section Ouest		G	P	Moy.	Diff.
Seattle	18	6	.750	—	—
Oakland	14	10	.583	4	—
Anaheim	9	14	.391	8 1/2	—
Texas	8	15	.348	9 1/2	—

#### Hier

Tampa Bay à Boston  
Baltimore à Kansas City  
Minnesota à Detroit  
Chicago White Sox à Oakland  
Toronto à Anaheim  
N.Y. Yankees à Seattle  
Cleveland au Texas

#### HOCKEY

##### SÉRIES ÉLIMINATOIRES

Premier tour (Quatre de sept)

##### ASSOCIATION DE L'EST

Boston (1) c. Montréal (8)

##### Aujourd'hui

Boston à Montréal, 19h00  
(Montréal mène la série de 3-2)

##### Toronto (4) c. N.Y. Islanders (5)

##### Hier

Toronto à N.Y. Islanders  
(Toronto mène la série 3-2)

##### ASSOCIATION DE L'OUEST

Colorado (2) c. Los Angeles (7)

##### Aujourd'hui

Los Angeles au Colorado, 21h30  
(La série est égale 3-3)

##### Aujourd'hui

Los Angeles au Colorado, 21h30  
(La série est égale 3-3)

##### Aujourd'hui

Los Angeles au Colorado, 21h30  
(La série est égale 3-3)

# ÉTHIQUE ET RELIGIONS

Course à la succession de Jean Chrétien

## Quand l'éthique vient déranger les plans des aspirants

Le premier ministre du Canada ne donne aucun signe de vouloir quitter la politique avant la prochaine élection. Mais quelques-uns de ses collègues s'agitent et amassent des fonds comme si le Parti libéral devait sous peu lui trouver un successeur. D'où la question qui se pose à Ottawa: quelles règles d'éthique vont s'appliquer à la course à la direction du PLC? Le vainqueur allant devenir, non seulement le chef du parti, mais le remplaçant de Jean Chrétien comme premier ministre, le sujet n'est pas banal.

Ironie du sort, c'est Jean Chrétien qui va dicter la plupart des règles du financement de sa succession. Le parti, certes, est maître des conditions que tout bon libéral doit remplir s'il veut en devenir le chef. Mais comme plusieurs des aspirants sont ministres, leur campagne officielle met en cause leur travail comme membres du gouvernement. Le premier ministre se vante de n'avoir eu à renvoyer aucun de ses collègues par suite d'un scandale. Lui-même a échappé de justesse aux «affaires» de Shawinigan. Il ne voudra pas, cependant, se retirer dans une atmosphère de corruption.

Pour répondre au tollé que Chrétien avait lui-même soulevé en d'autres circonstances, son conseiller en éthique, Howard Wilson, devait lui proposer une mise à jour des règles censées gouverner la conduite des membres du gouvernement. Le premier ministre a reçu de Wilson des propositions de changement aux règles actuelles. Mais elles ne seraient pas «complètes» à son goût. Aussi Chrétien a-t-il indiqué aux Communes qu'il veut y apporter des améliorations. Tout le monde a compris que la course à la direction fait partie du dossier.

Pas moins de quatre ministres sont des candidats non déclarés à la succession. Paul Martin, le ministre des Finances, est le plus

connu. Son avance au sein du parti inquiète sans doute les banques dont il a bloqué la fusion voici peu d'années. Certains financiers souhaitent peut-être aussi un chef plus ouvert à leurs souhaits. L'organisation Martin, en tout cas, s'est empressée de retourner un chèque de 25 000 \$ provenant d'un avocat qui travaillait pour son ministère.

Allan Rock, l'ex-ministre de la Santé, qui voulait vacciner tout le pays contre l'anthrax, a déjà été fort embarrassé pour expliquer que le fabricant du vaccin se trouvait dans sa circonscription, sinon parmi ses appuis. Devenu ministre de l'Industrie, il traite avec un milieu qui a financé les grands partis depuis toujours et auquel le gouvernement déverse subventions et avantages fiscaux.

Sheila Copps, qui distribue partout drapeaux et subventions culturelles, fait également l'objet d'une surveillance particulière. Le président d'un organisme sans but lucratif qui a reçu en quatre ans d'Héritage Canada la jolie somme d'un million s'est offert comme collecteur de fonds pour la ministre. Il s'est désisté depuis, mais il n'est pas le seul que la reconnaissance peut inciter à amasser de l'argent pour cette candidate.

Quant à John Manley, le vice-premier ministre, il n'a plus trop d'argent fédéral à distribuer. Mais on peut présumer qu'à son titre de ministre des Affaires extérieures, sa carrière présente et future intéresse plus d'un milieu, à commencer par les intérêts arabes et israéliens qui s'agitent au Canada.

### De nouvelles règles

Les nouvelles directives éthiques s'appliqueraient non seulement aux membres du gouvernement mais à leurs organisateurs quand ils font du lobbying auprès de leur ministère ou qu'ils y travaillent à un titre quelconque. Ces règles ne seront connues qu'à la fin de mai, quand elles seront dé-

posées aux Communes. On en débattrait sans doute alors, mais à moins de virage dans la position du gouvernement, elles seront adoptées, non par les députés, mais par le premier ministre.

Toutefois, Jean Chrétien a déjà indiqué qu'il veut que les futurs candidats dévoilent la source de toutes les contributions faites à leur campagne. On doit présumer que cette règle sera rétroactive et s'appliquera donc aux donations déjà faites. Ce dévoilement sera, sauf erreur, un précédent politique au pays. On saura quels milieux et quelles personnes auront appuyé financièrement tel et tel aspirant. A défaut d'interdire ce genre de contribution, les règles vont au moins permettre de connaître qui s'intéresse à ce point au pouvoir qui va, tôt ou tard, s'installer à Ottawa.

On pourrait ajouter au code d'éthique un interdit visant les firmes de lobbying et autres prête-noms, qui peuvent servir de véhicules aux donateurs voulant garder l'anonymat. Et comme l'achat de faveur future n'est pas une pratique unilatérale, sans doute serait-il également approprié qu'un registre spécial soit tenu des subventions et des contrats accordés, entre-temps, par le ministère de chaque aspirant candidat.

Le nouveau code n'est pas connu, encore moins en vigueur, qu'il aurait déjà eu un effet non négligeable sur les campagnes officielles en cours. Les donateurs et autres appuis qui comptaient rester dans l'ombre auraient, d'après une enquête de *Southam News*, commencé de déguerpir en apprenant qu'ils devraient à terme souffrir l'épreuve du dévoilement démocratique. D'autres attendent de voir les règles avant de décider s'ils maintiennent leur appui.

### Situation délicate

Pour quelques-uns, la situation est délicate. Certaines des campagnes sont en marche depuis quelques années, sinon une décennie (comme dans le cas du camp Martin). Ces organisations craignent d'offenser le premier ministre ou les fidèles de Chrétien

en se faisant prendre à préparer sa succession. Mais ils n'avaient guère songé, semble-t-il, au problème éthique que poserait leur double vie politique.

(Un problème inédit se pose quant aux donateurs auxquels l'anonymat avait été promis. Mais le dilemme n'est pas sans solution. Le camp qui a pris cet engagement n'a qu'à retourner l'argent. Cette perte ne fera que rendre un peu moins inégaux les moyens dont disposent les candidats le jour où la vraie course commencera.)

Flairant le problème, un Brian Tobin, alors responsable de l'Industrie, avait formé une organisation indépendante pour éviter justement que son ministère ne soit mêlé à sa campagne au leadership. Il a quitté, depuis, et la course et son poste, malgré la popularité qui était la sienne dans le parti. A tort ou à raison, on avait compris qu'il n'avait pu faire jouer le nerf de la guerre.

L'Alliance canadienne, qui vient de se donner un nouveau chef, fait déjà grand cas des règles libérales en la matière. Mais le scandale, ce n'est pas que le gouvernement n'ait point eu de règles, c'est que des entreprises, des lobbies et d'autres intérêts particuliers — non les seuls militants du parti, éventuellement les seuls électeurs du pays — décident de l'accession au plus important poste politique du Canada.

A vrai dire, le ver n'est pas que dans la pomme fédérale. Les partis proches du pouvoir sont partout assésés plus ou moins discrètement, par des groupes d'intérêts divers, mais surtout par une classe d'experts en manipulation qui ont envahi tout ce qui a pignon sur rue au pays: les fameux lobbyistes et autres spécialistes en relations publiques (qu'on devrait plutôt nommer relations privées).

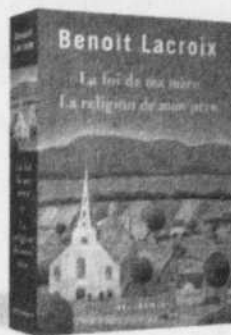
En dernière analyse, l'éthique ne suffit pas; c'est la démocratie qu'il faut rétablir.

redaction@ledevoir.com

Jean-Claude Leclerc enseigne le journalisme à l'Université de Montréal.

# Nouveautés

## REDÉCOUVREZ LA TRADITION POPULAIRE DU QUÉBEC



Benoit Lacroix  
La foi de ma mère  
La religion de mon père

Dans cette véritable encyclopédie de la foi populaire, le théologien, historien et philosophe Benoit Lacroix fait revivre avec humour et bonhomie une époque révolue, mais qui a largement contribué à façonner l'imaginaire religieux québécois.

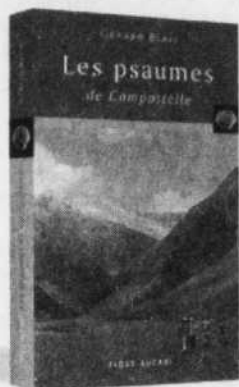
Bellarmin  
504 pages • 19,95 \$

## Gérard Blais Les psaumes de Compostelle

Que le chemin te fasse du bien!

Gérard Blais nous invite à relire les Psaumes avec un regard neuf en nous partageant le carnet de route de son pèlerinage vers Compostelle. Il donne ainsi la possibilité à quiconque le désire de vivre à son tour cette expérience et d'entreprendre un cheminement spirituel permettant de revenir à l'essentiel.

Coéd. Socabi  
328 pages • 17,95 \$



## Jacques Laforest

### La vieillesse approuvée

« À quel bon vieillir? » Dans une société où les personnes âgées ont parfois du mal à trouver un sens à leur vie, répondre à cette question devient une priorité. Cet ouvrage courageux et original fait le point sur cette étape cruciale de la vie.

160 pages • 16,95 \$



## Leonardo Boff Plaidoyer pour la paix

Une nouvelle lecture de la prière de saint François

Ce commentaire de la célèbre prière attribuée à saint François d'Assise offre une réflexion des plus pertinentes sur la paix et ses exigences. Avec fougue et passion, le célèbre théologien poursuit inlassablement son engagement pour qu'advienne la libération des pauvres.

128 pages • 14,95 \$

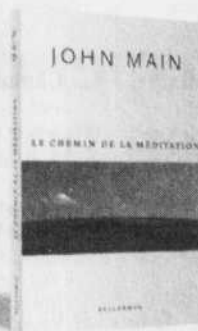


## John Main

### Le chemin de la méditation

Considéré comme l'un des grands maîtres spirituels de notre époque, John Main (1926-1982) reprend l'essentiel de son enseignement sur la méditation. Il aborde les multiples aspects de cette forme de prière et rappelle que c'est une démarche d'une absolue simplicité.

Bellarmin  
192 pages • 19,95 \$



## Laurent Boisvert Vivre la différence

Cette réflexion porte sur quatre composantes de la vie religieuse: la consécration, la chasteté, la pauvreté et l'obéissance. La considération de ces réalités au plan humain favorise leur compréhension au plan religieux.

Bellarmin  
128 pages • 12,95 \$



## COLLOQUES ET CONFÉRENCES

### VIETNAM

Lundi 29 avril à 19h  
Maison des cyclistes,  
1251, rue Rachel Est, Montréal  
Réservation: (514) 521-8356  
poste 344.

Grand voyageur, Gilles Lesage est un habitué des conférences vélo-voyage. Il a parcouru des milliers de kilomètres en Europe, en Océanie et en Amérique. Il connaît tout aussi bien l'Asie où il a pédalé à Singapour, en Corée, au Japon et en Malaisie. Cette fois, il viendra nous parler du Vietnam, qu'il a visité en 1998 et 1999.

### COMMENT FAIRE L'AMOUR AVEC UN HANDICAPÉ ET

### TOUTE AUTRE QUESTION QUE VOS REGARDS ONT DU MAL À DISSIMULER

Mardi 30 avril à 19h30  
Musée de la civilisation, Hall, 85,  
rue Dalhousie, Québec  
Info: (418) 643-2158

Le Musée de la civilisation vous invite à la conférence du docteur Jacques Voyer, celui que l'on surnomme le «psychiatre en fauteuil roulant». Quadruplégique et psychiatre, le Dr Voyer en a long à dire sur les préjugés dont sont victimes les personnes atteintes de limitations, d'incapacités et de déficiences. Lors de cette conférence, il puise à même ses expériences personnelles et professionnelles pour nous parler avec franchise des re-

gards posés par la majorité bien portante. Son témoignage de vie est touchant et souvent empreint d'humour. «Le courage, dit-il, c'est d'abord quotidien.» L'entrée est libre, mais il faut réserver.

### LE COMPAGNONNAGE ARTISTIQUE

#### DE VINCENT VAN GOGH ET DE PAUL GAUGUIN

Mercredi 1<sup>er</sup> mai à 20h  
Auditorium Saint-Albert-le-Grand,  
2715, chemin de la Côte-Sainte-Catherine (Métro Université-de-Montréal)  
ACTXR: (514) 332-4126

Au printemps de 1888, Vincent

van Gogh quitte Paris, où il a séjourné quelques mois et découvre la peinture lumineuse des impressionnistes. Il loue à Arles, en Provence, une maison que la tradition nomme La Maison jaune. Il y habite certes, mais la conçoit également comme un lieu de rencontre avec les peintres de son temps. Seul y vint Gauguin! Michel Brunette évoquera ici leur neuf semaines de vie et de travail communs.

### ARCHITECTURE AS INSTALLATION

Jeudi 2 mai à 19h  
Centre Canadien d'Architecture, Montréal  
CCA: (514) 939-7000 ou  
<http://www.cca.qc.ca>

Lisa Rochon, professeur adjoint en architecture à l'Université de Toronto, et Jean-Ernest Joos, philosophe, rencontrent les architectes Howard Davies et Anne Cormier de l'Atelier Big City, Michael Carroll de BUILD et Wade Eide de l'Atelier BRAQ. En anglais.

### LE PROFIT ET RIEN D'AUTRE

Jeudi 3 mai à 19h  
Centre communautaire d'Ahuntsic, 10 780, Laverdure, Montréal  
RIDM: (514) 382-0735.

À l'occasion du 1<sup>er</sup> mai, le Carrefour d'aide aux nouveaux arrivants présente, en collaboration avec les Rencontres internationales du documentaire de Montréal et du service de la culture de la Ville de Montréal, un film documentaire de Raul Peck. La projection sera suivie d'un débat.

### LE LIEN DANS LA CURE ANALYTIQUE

Vendredi 3 mai à 20h  
Maison de la culture Côte-des-Neiges, 5290, Côte-des-Neiges  
Anne Béraud: (514) 279-2035

Depuis Freud, le transfert est le nom donné à ce lien, si particulier, provoqué par la cure analytique. Freud propose de s'en servir comme d'un levier, à partir duquel le traitement analytique agira. Le transfert s'interprète-t-il? Comment en penser le maniement? Quel est son efficacité? Du sort réservé à ces questions dépend la conception même de la cure analytique. A l'invitation du pont Freudien, Alfredo Zenoni, psychanalyste belge, viendra aborder cette question.

Isabelle Quintin  
[iquintin@sim.qc.ca](mailto:iquintin@sim.qc.ca)

C O N C O U R S

# SI J'ÉTAIS LIBRAIRE

Prix des libraires du Québec 2002

Association des libraires du Québec

et LE DEVOIR vous invitent à participer au concours *Si j'étais libraire* et à courir la chance de gagner une carte privilège vous permettant de recevoir de votre libraire un livre de votre choix par mois durant 12 mois (valeur totale de 300 \$) en répondant à la question-jeu suivante :

*Si vous étiez libraire, quel serait votre choix, parmi les finalistes du Prix des libraires du Québec 2002, pour chacune des catégories roman québécois et roman hors Québec? (voir coupon)*

- Tirage de 3 gagnants répartis dans 3 régions regroupant l'ensemble du Québec
- Le nom des gagnants sera annoncé le 13 mai lors de la remise des prix aux lauréats

---

Concours SI J'ÉTAIS LIBRAIRE

Prix des libraires du Québec 2002

Cochez votre choix dans chacune des catégories et déposez ce bon de participation chez un libraire agréé, membre de l'Association des libraires du Québec, AVANT LE 30 AVRIL 2002.

FINALISTES - ROMAN QUÉBÉCOIS	FINALISTES - ROMAN HORS QUÉBEC
<input type="checkbox"/> <i>Puisain</i> , Nelly Arcan (Seuil)	<input type="checkbox"/> <i>Pilgrim</i> , Timothy Findley (Serpent à plumes)
<input type="checkbox"/> <i>Rouge, mère et fils</i> , Suzanne Jacob (Seuil)	<input type="checkbox"/> <i>La Constance du jardinier</i> , John Le Carré (Seuil)
<input type="checkbox"/> <i>Ruelle Océan</i> , Rachel Lederc (Boréal)	<input type="checkbox"/> <i>La Perte et le Fracas</i> , Alistair Macleod (Boréal/L'Olivier)
<input type="checkbox"/> <i>Le ravissement</i> , André A. Michaud (L'Instant même)	<input type="checkbox"/> <i>La musique d'une vie</i> , André Malraux (Seuil)
<input type="checkbox"/> <i>Du mercure sous la langue</i> , Sylvain Trudel (Les Allusifs)	<input type="checkbox"/> <i>Mon nom est Rouge</i> , Orhan Pamuk (Gallimard)

Nom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Téléphone (jour) \_\_\_\_\_ (soir) \_\_\_\_\_

Les fac-similés ne sont pas acceptés. Les participants doivent avoir 18 ans et plus.  
\* IMPORTANT : Veuillez consulter le site Internet de l'Association des libraires du Québec, [www.alq.qc.ca](http://www.alq.qc.ca), ou communiquer par téléphone au (514) 526-3349 pour vérifier si votre libraire est membre de l'Association. Règlements disponibles au bureau de l'Association.

LE DEVOIR

## CONVERGENCE

TECHNOLOGIE

## Le réseau sans fil entre enfin dans nos chaumières

MICHEL DUMAIS

**A**u moment où les réseaux domestiques câblés commencent à peine à s'imposer, la baisse des prix des périphériques aidant, la norme sans fil 802.11b promet à moyen terme de stimuler la mise en place d'infrastructures de réseaux sans fil dans nos chaumières et dans les petites et moyennes entreprises.

Il est maintenant de plus en plus fréquent de voir des utilisateurs d'ordinateurs personnels, recycler ceux-ci lors de l'achat d'une nouvelle machine, au lieu de les envoyer tout bêtement à la poubelle. Que ce soit simplement comme ordinateur secondaire, pour se servir uniquement d'un texteur, pour fureter sur Internet et prendre son courriel, ou encore le transformer en un petit serveur de fichiers et d'imprimante, très rapidement, le besoin de mettre en commun certaines ressources titille tellement certains consommateurs que la mise en place d'un réseau devient une opportunité que moult usagers envisagent de faire.

La mise en place d'un petit réseau maison est aujourd'hui chose facile. Avec la démocratisation des prix des concentrateurs/routeurs comme l'unité BEFSR41 Linksys dont nous avons déjà traité dans ces pages, le branchement d'un réseau maison n'est plus l'affaire des techniciens gourous peu soucieux de partager leur savoir. En moins d'une demi-heure, une personne sachant manier le tournevis peut très bien installer deux cartes réseaux dans chacun des PC, raccorder celles-ci au concentrateur, et brancher le tout à un modem haute vitesse pour toute la famille puisse profiter des avantages de l'inforoute rapido-presto en plus de partager l'accès à une imprimante par exemple.

Toutefois, l'emmerdement majeur provient du fait de devoir passer les fils réseaux au travers des différentes pièces de la maison. À supposer qu'un ordinateur soit au sous-sol et que le second soit au rez-de-chaussée proche du concentrateur, le passage des fils réseaux le long des plinthes rebuttera plus d'un décorateur intérieur. Très inesthétique, nous en convenons.

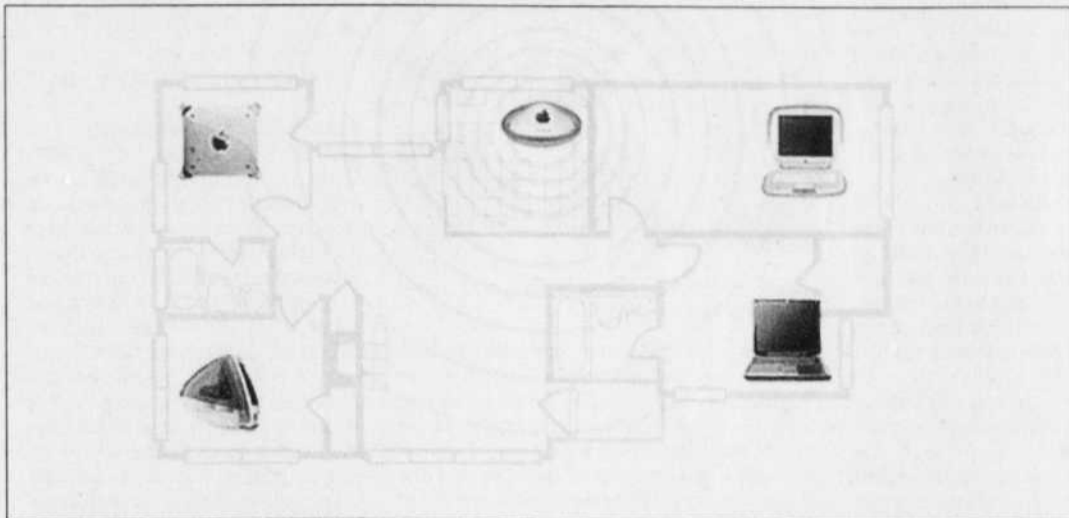
## La vision de Jobs

Les disciples de la Pomme eux, se marrent un tantinet en regardant les esclaves de l'oncle Bill se dépatouiller avec des spaghetti de fils car, depuis quelques années déjà, le révérend Père Steve Jobs avait vu venir le jour où la norme sans fil 802.11b connaîtrait son heure de gloire, tout comme aujourd'hui le port USB, l'ordinateur design, la norme FireWire, le graveur de DVD et le Red Champagne au Saguenay/Lac St-Jean. Donnons à la Pomme ce qui lui revient, il y a dans cette boîte des visionnaires qui n'ont pas peur d'imposer des normes en devenir, quittes quelquefois, à commettre quelques erreurs.

Bref, depuis la mise en marché du iMac version 1.0, tous les ordinateurs d'Apple peuvent être raccordés à un réseau sans fil répondant à la norme 802.11b et commercialisé sous le bienveillant nom d'Airport. Mais je vous vois venir, coquins lecteurs: «Dis nous chroniqueur, sans tomber dans les explications techniques, qu'est ce que la norme 802.11b?»

## Une norme internationale

Fonctionnant dans le spectre de fréquence de la bande 2.4 GHz, le protocole 802.11b (ou Wi-Fi) est régi par le très sérieux I.E.E.E. (Institute of Electrical and Electronics Engineers), un organisme international regroupant plus de 377 000 membres provenant de 150 pays. Il ne s'agit donc pas



Bref, depuis la mise en marché du iMac version 1.0, tous les ordinateurs d'Apple peuvent être raccordés à un réseau sans fil répondant à la norme 802.11b et commercialisé sous le bienveillant nom d'Airport.

d'une norme propriétaire, attachée à une seule compagnie. Et la recette pour avoir un réseau sans fil à la maison ou au bureau est plutôt simple: une simple carte émetteur/récepteur, insérée dans un ordinateur, et une borne d'accès, qui elle, est branchée par un fil, soit au concentrateur, soit au modem haute vitesse.

Mis en marché par Apple ainsi que la firme Lucent, la norme 802.11b permet à un ordinateur équipé d'une carte transmetteur/récepteur de pouvoir se brancher, sans lien physique aucun, à une borne d'accès et de transférer des données à une vitesse théorique de 11 Mbps, et ce à plus de 300 pieds. Dans les faits, plus vous vous éloignez de la borne d'accès, plus les performances diminuent. Mais pour une utilisation dans une maison, n'avez crainte, même si votre borne d'accès est branchée à un modem haute vitesse, et que vous vous éloignez de vous ne verrez pratiquement pas de diminution de performances.

## Dans les conférences

Pour une moyenne entreprise qui veut éliminer à tout jamais les fils qui pendouillent sous les bureaux, rien n'empêche de brancher deux ou trois bornes d'accès à des endroits différents. Une personne équipée d'un portable pourra donc être continuellement branchée au réseau, qu'elle se promène de la salle de conférence à l'entrepôt par exemple.

Les organisateurs des grandes conférences ont aussi adopté la norme 802.11b. Il est aujourd'hui commun de voir des participants à une conférence utiliser leur portable tout en écoutant celle-ci. À ce sujet, laissez-moi vous conter une histoire cocasse, mais vraie. Récemment, la gourou américaine Esther Dyson organisait son très sélect PC Forum. Durant une des allocutions, alors qu'un conférencier discourait, deux journalistes du milieu technologique, branchés au réseau sans fil avec leurs portables, argumentaient sur les propos dudit conférencier et alimentaient en temps réel leurs blogs respectifs. Plusieurs participants, eux aussi branchés à Internet, leurs portables sur les genoux, se mirent à suivre en ligne les propos de nos deux journalistes, et à alimenter de commentaires, les sites de ceux-ci. Finalement, s'apercevant qu'il se produisait quelque chose dans la salle, un des autres conférenciers, branché lui aussi au réseau sans fil, remonta à la source des discussions virtuelles, et projeta ses propres réponses sur le grand écran de la salle, médusant ainsi plusieurs participants et conférenciers. Conférences et réactions en temps réel, il faut le faire non?

## Offres multiples des fabricants

Dans les faits, de nombreuses sociétés proposent maintenant, dans un même emballage, toutes les composantes nécessaires à la mise en place d'un réseau sans fil permettant de brancher deux ou plusieurs ordinateurs: cartes PCMCIA pour portables, cartes PCI pour ordinateurs de bureau et borne d'accès.

## La mise en place d'un petit réseau maison est aujourd'hui chose facile

Que ce soit de la part de Linksys, 3Com, le très sérieux Intel ou le très abordable D-Link, les offres se multiplient, et les prix chutent comme neige au soleil (dixit Jean Perron). Comme leur contrepartie avec fil, ces ensembles réseaux sont très faciles à installer, et nul n'est besoin du fameux beau frère qui connaît tout en informatique et qui configurera tout cela en échange de quelques bouteilles de doux houblon.

Toutefois, avant même de penser à investir dans un de ces ensembles, un point important à vérifier est si la borne d'accès comprend un mur coupe-feu, ainsi qu'un accès par de mot passe avec chiffrement. En effet, en se promenant au centre-ville avec son portable et une petite antenne, il n'est pas rare de constater que les administrateurs de nombreux petits réseaux sans fil n'ont pas activé la sécurité sur la borne d'accès, et que l'accès complet à leur réseau vous est tout à fait permis.

## L'avenir

Bien que l'avenir s'annonce prometteur pour les réseaux utilisant la technologie sans fil 802.11b, on peut toujours rêver et désirer des outils encore plus simples d'utilisation. Motorola est une de ces sociétés qui semble avoir compris le message, car récemment, à un salon très spécialisé regroupant les joueurs majeurs de l'industrie de la câblodistribution, ANGA 2002, cette compagnie a dévoilé pour la première fois un appareil qui devrait être appelé à institutionnaliser les réseaux maison utilisant le protocole 802.11b: le modem-câble SBG1000.

En effet, cette unité, en plus de respecter les normes établies de branchement à Internet par câble, intègre sous un même capot, un concentrateur/routeur cinq ports, un mur coupe-feu, un serveur d'imprimante, un serveur DHCP, un port USB et... une borne d'accès sans fil à la norme 802.11b. Selon un copain, amateur de batraciens, la vue et la fiche technique de l'appareil lui a fait faire un «wet dream de networking». Je vous laisse interpréter ses propos pour lesquels les mots me manquent en ce moment. L'émotion sûrement. Quoi qu'il en soit, le modem-câble de Motorola est sympathique à tous les causes, et discute autant avec les disciples de la

Pomme, les esclaves de l'Oncle Bill ou les adorateurs du Pingouin. Pour notre part, après avoir vu une photo de la bête en question, et avoir lu au complet ses performances, permettez-nous plutôt d'éviter de parler de pollution et d'envoyer plutôt un message un tantinet insistant au chum de Julie, actionnaire de Videotron: Quand?

- BEFSR41 Linksys [www.linksys.com/Products/product.asp?grid=23&prid=20](http://www.linksys.com/Products/product.asp?grid=23&prid=20)
- Airport [www.apple.com/airport](http://www.apple.com/airport)
- Institute of Electrical and Electronics Engineers [www.ieee.org](http://www.ieee.org)
- Linksys [www.linksys.com](http://www.linksys.com)
- 3Com [www.3com.com](http://www.3com.com)
- Intel [www.intel.com](http://www.intel.com)
- D-Link [www.dlink.com](http://www.dlink.com)
- Modem-câble SBG1000 [www.motorola.com/mediacenter/news/detail/0,1958,1360\\_1026\\_23,00.html](http://www.motorola.com/mediacenter/news/detail/0,1958,1360_1026_23,00.html)

## Lan Party à Longueuil les 4 et 5 mai

Les irrédutibles amateurs de jeux en réseaux ne voudront surtout pas manquer l'occasion de se frotter à plus de 250 participants tous aussi irrédutibles et fanatiques qu'eux, en participant à l'événement Pure Lan II qui se tiendra les 4 et 5 mai au collège Édouard-Montpetit à Longueuil. Mis à part un léger dodo et l'ingestion rapide de quelques pointes de pizza, ces joueurs de haut niveau disputeront tout le week-end de nombreux tournois virtuels mettant en vedette les jeux Counter Strike et Return to Wolfenstein Castle. En passant, pour les parents qui pensent encore que ce genre d'événements est un repaire de jeunes en perdition, et où le stupre et la luxure règnent en roi et maître, détrompez-vous. Ni alcool, ni drogue ne sont tolérés.

■ Ligue québécoise de jeux en réseau [www.lqjrqc.ca](http://www.lqjrqc.ca)

## Appel à tous

Abonnés au service de modem-câble de Videotron, vous êtes de ceux et celles qui, parce qu'on leur a vendu ou loué un modem de marque Motorola, doivent payer un surplus lorsqu'ils dépassent une certaine limite de téléchargement alors que les clients plus récents, à qui on a vendu ou loué un modem de marque Samsung, n'ont pas de surplus à payer? Contactez l'auteur de ces lignes. Votre histoire nous intéresse.

[mdumais@ledevoir.com](mailto:mdumais@ledevoir.com)

MÉDIAS



Paul Cauchon

## Qui croit encore en la télévision publique?

**L**e conflit actuel à Radio-Canada est peut-être encore plus important qu'on ne le croit puisque pourrait s'y jouer l'avenir de la télévision publique.

Depuis le début de ce conflit on sent chez les auditeurs un véritable choc devant l'absence de la radio publique. La qualité d'une programmation tout à fait unique et l'absence de publicité sur les ondes font en sorte que lorsque le conflit sera terminé on peut prédire que les auditeurs reviendront assez massivement vers la radio, malgré les habitudes d'écoute différentes qui sont actuellement en train de s'installer par défaut.

Mais la télévision elle? La télévision publique? Le moins que l'on puisse dire c'est que le conflit ne suscite pas d'émeutes dans les rues. Une des explications possibles vient de ce que le caractère public de la télévision

de Radio-Canada ait tellement été dégradé ces dernières années que le téléspectateur ordinaire voit de moins en moins la différence entre la SRC et les autres stations. Il est moins porté à monter aux barricades pour défendre le service public. Alors qu'en radio la différence entre le public et le privé saute immédiatement aux yeux (aux oreilles, devrions-nous dire).

À la télévision le conflit n'a pas empêché les télérômans et les séries de fictions de continuer à attirer le téléspectateur. Les émissions sont toujours diffusées parce que de toute façon la majorité d'entre elles ne sont plus produites par Radio-Canada elle-même mais plutôt par les producteurs privés.

Les effets du conflit sur la programmation régulière semblent donc mineurs. Bien sûr un magazine estival quotidien comme *L'été c'est péché*, animé par Francine Ruel et dont la diffusion doit commencer début juin, est actuellement menacé par le conflit selon nos informations. Mais à Radio-Canada on admet qu'aucune émission importante de l'automne n'est menacée.

Le hockey? Les téléspectateurs pestent, mais ils ne se privent sûrement pas d'écouter les matchs pour faire plaisir aux lock-outés. Ils choisissent tout simplement de se brancher sur la radio de CKAC en même temps pour entendre les descriptions.

Les magazines d'affaires publiques? Radio-Canada avait assez d'éditions d'*Enjeux* ou de *Zone libre* en banque pour que ça ne paraisse pas trop (dans ce cas-là ça risque d'être plus sérieux cet automne).

Alors arrivons au vrai sujet, celui des bulletins d'information, puisque le conflit met en cause les 1300 membres du Syndicat des communications qui travaillent essentiellement pour les émissions d'information.

Selon des chiffres obtenus vendredi dernier auprès du ser-

vice des communications de Radio-Canada le Téléjournal de 22h a attiré en moyenne 290 000 téléspectateurs pendant les quatre premières semaines de ce conflit, alors que depuis septembre la moyenne d'écoute était de 393 000.

Le bloc d'information de 18h à 18h30 attire depuis un mois 345 000 auditeurs, alors que la première demi-heure de *Ce soir* en attirait 435 000 depuis le début de l'année.

Pour le bulletin de midi la chute semble plus sévère: 91 000 depuis un mois contre 161 000 auditeurs depuis le début de l'année.

Il y a différentes façons d'analyser ces chiffres. On pourrait voir la désertion du public envers les téléjournaux. On pourrait également remarquer que le public ne déserte pas assez compte tenu de l'importance d'un tel conflit, et qu'il arrive même à se contenter de téléjournaux tron-

qués présentés par des employés cadres surmenés et débordés.

Le problème réel à long terme est donc un problème de déficit d'information (et donc de déficit démocratique), les téléspectateurs se contentant maintenant de moins d'analyses et de moins d'informations fouillées, particulièrement dans le domaine de l'information internationale.

Le conflit doit également être placé dans un autre contexte. Selon les plus récents sondages BBM l'écoute générale de la télé de Radio-Canada pendant la semaine du 15 au 21 avril, alors que les gros télérômans se terminaient, a atteint le plancher vraisemblable de 12,1 %, (il y a quelques années à peine la télé de Radio-Canada attirait autour de 25 % de l'auditoire). Cette semaine-là TQS a frôlé 16 % de l'écoute totale et TVA s'est maintenu autour de 32 %.

Ce serait une grave erreur d'attribuer cette baisse uniquement au conflit. Car depuis l'automne dernier la baisse de l'écoute de Radio-Canada était constante (sauf pendant la période olympique de février). Peut-être justement parce que Radio-Canada se distingue de moins en moins des autres stations commerciales? En tout cas il s'agissait d'une tendance réelle que le conflit ne fait qu'aggraver.

Si l'écoute de Radio-Canada se retrouve autour de 10 % dans les prochaines semaines et si le conflit perdure on peut se demander si ce n'est pas l'ensemble de la mission publique de Radio-Canada qui est menacée. C'est la responsabilité de la direction de la SRC de s'assurer que le public a accès à un service public fort. Je veux bien considérer que dans un conflit patronal-syndical les deux parties ont leurs torts, mais force est de constater que l'actuelle direction de la SRC semble démontrer une rigidité incompréhensible dans les circonstances.

[pcauchon@ledevoir.com](mailto:pcauchon@ledevoir.com)

1045, RUE DES PARLEMENTAIRES CE SOIR 20 H

Fonctionnaires et hôpitaux.  
Position de Mario Dumont, chef de l'ADQ.

Réalisateur-coordonnateur: André Lavoie Animatrice: Hélène Simard

Télé-Québec  
telequebec.tv

LE DEVOIR CULTURE

18<sup>e</sup> Journées de cinéma africain et créole Un bilan festif

LE DEVOIR Samedi se clôturent les 18<sup>e</sup> Journées de cinéma africain et créole de Vues d'Afrique avec la traditionnelle remise de lauriers. Plusieurs prix ont été décernés parmi les 79 films et cinq vidéoclips en compétition officielle.

Art Mûr se transforme en centre d'art

BERNARD LAMARCHE LE DEVOIR Un projet majeur de galerie prend forme dans le quartier Rosemont. La galerie Art Mûr, du haut de ses six ans d'existence, vient de faire l'acquisition de l'édifice du 5826, rue Saint-Hubert, près du boulevard Rosemont, pour en faire un ambitieux centre de diffusion de l'art contemporain.



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

«On veut sans cesse innover, sans révolutionner le monde.» s'affilier à des artistes et aussi faire des affaires avec des artistes invités. Aussi, pour les débuts du projet, Lanthier évoque comme modèle le défunt Montréal Télégraphe, où les artistes pouvaient louer des espaces d'exposition.

DANSE Jouthe intime

ACCUMULATION ET M Chorégraphie: Emmanuel Jouthe. Interprètes (Accumulation): Kate Alton, Andrea Nann; M: Emmanuel Jouthe et David Presseault A l'Espace Tangente, du 25 au 28 avril.

IRRESISTIBLE. Tout simplement irrésistible. Emmanuel Jouthe, sans doute le chorégraphe le plus éclatant de la dernière génération à Montréal, procure avec M un plaisir véritable. Celui de voir une danse énergique et sensuelle qui ne s'encombre pas de lourdeur, une danse qui ne se laisse pas brider par la réflexion qui la sous-tend.

dessine déjà le parcours complexe des émotions qui les traverseront. Le thème de la pudeur n'est certes pas facile à aborder mais qui, mieux que des danseurs, peut l'approcher? Emmanuel Jouthe, avec la fougue qui le caractérise, y plonge visiblement avec délectation, emportant avec lui le grave David Presseault. Jeux de va-et-vient entre retenue et tendresse, contraste des personnalités souligné avec une joyeuse autodérision, des soliloques livrés sans prétention, M est un délicieux concentré de Jouthe.

Célébrer la danse

Aujourd'hui, 29 avril, est célébrée partout dans le monde la Journée internationale de la danse. C'est le Comité international de la danse de l'Institut international du théâtre (UNESCO) qui a lancé cette initiative il y a 20 ans.

PROMESSES CE SOIR 21 H Le conflit israélo-palestinien vu par des enfants juifs et arabes de Jérusalem. Documentaire gagnant de plusieurs prix internationaux. Télé-Québec logo.

À LA TÉLÉVISION

Table with columns for channel (CANAL), time (18h00, 18h30, 19h00, 19h30, 20h00, 20h30, 21h00, 21h30, 22h00, 22h30, 23h00), and program details (SRC, titles, descriptions).

NOS CHOIX CE SOIR Paul Cauchon CE SOIR ON IMPROVISE ET ON DANSE Artv, 19h GRANDS REPORTAGES L'Attentat - Pourquoi on a voulu me tuer, document de Daniel Creusot avec Michel Auger sur sa vie et l'attentat dont il a été victime. RDI, 20h CENT TITRES Dominique Demers est invitée. Télé-Québec, 20h30 L'OEIL OUVERT Promesses, un document de B.Z. Goldberg sur le conflit israélo-palestinien vu par des enfants. Le film a été en nomination aux Oscars et a remporté plusieurs prix internationaux. Télé-Québec, 21h LE GRAND BLOND AVEC UN SHOW SOURNOIS Dominique Michel, René-Richard Cyr et Nancy Dumais sont invités. TVA, 22h30